

académie  
Paris



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Le Vice-Chancelier  
des universités de Paris**

Paris, le **22 AVR. 2013**

Affaire suivie par :  
Nadia Ferrani-Tabeur  
DAC  
Prix.chancellerie@ac-paris.fr  
Tél : 01 40 46 21 17  
Fax : 01 40 26 29 66  
www.sorbonne.fr

Mesdames et Messieurs  
les Présidents des universités  
Mesdames et Messieurs  
les Directeurs des grands établissements  
d'Ile-de-France

## SIGNALÉ

RECTORAT  
DE L'ACADÉMIE  
DE PARIS

CHANCELLERIE  
DES UNIVERSITÉS  
En Sorbonne  
47, rue des Écoles  
75230 Paris cedex 05  
Tél. : 01 40 46 22 11  
Fax : 01 40 46 20 10

ENSEIGNEMENT  
SCOLAIRE  
94, avenue Gambetta  
75984 Paris cedex 20  
Tél. : 01 44 62 40 40  
Fax : 01 44 62 12 72

Site internet  
www.ac-paris.fr  
www.sorbonne.fr

**Objet : Appel à candidatures et modalités d'attribution du prix de recherche délivré par la Chancellerie des universités de Paris permettant à un étudiant de séjourner à la Maison Française d'Oxford**

**Durée du séjour : un an (sur année universitaire)**

**Montant du prix : 15 000 €**

**Date limite de réception des candidatures : vendredi 31 mai 2013**

La Chancellerie des universités de Paris propose un prix d'un montant unitaire de 15 000 euros à un étudiant inscrit en 3<sup>ème</sup> cycle de doctorat dans l'une des dix-sept universités de la région Ile-de-France souhaitant poursuivre ses travaux de recherche à la Maison Française d'Oxford. Ce séjour se déroulera sur l'année universitaire 2013-2014.

La Maison Française est un centre de recherche placé sous la responsabilité de l'Université d'Oxford, de la Chancellerie des universités de Paris et du Ministère des affaires étrangères, qui accueille des doctorants dans le cadre de divers programmes.

Les candidats doivent être inscrits au minimum en première année de thèse au moment du dépôt de leur candidature.

Dans le cadre de leur séjour, les étudiants ont la possibilité d'assister à des cours, à des séminaires, et de participer à la vie de recherche des universités. Ils sont également intégrés à des collèges comme membre de la «Middle Common Room», réservée aux étudiants en thèse. Les ressources en bibliothèques de la ville leur sont ouvertes, en particulier la «Bodleian Library». Ce séjour ne permet pas l'obtention d'un diplôme délivré par l'Université d'Oxford. Le lauréat est hébergé à la Maison Française, moyennant un loyer.

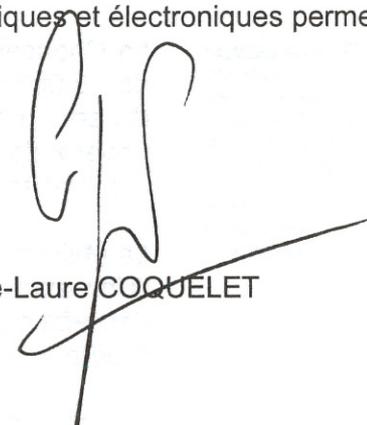
A la Maison Française, les étudiants ont accès à une bibliothèque de 45 000 volumes, à une salle de recherche et au réseau câblé de l'université. Ils sont associés à l'équipe de recherche du CNRS. La Maison Française accueille quatorze résidents, dont des étudiants britanniques travaillant sur la France. Tous participent à la vie commune de la Maison Française.

Le prix est ouvert à tous les étudiants en thèse dans le domaine des lettres et des sciences humaines et sociales. L'accent des travaux de recherche peut être mis sur la dimension européenne, mais on n'exclura pas non plus les études comparatives entre la Grande-Bretagne et la France. Les candidatures sont encouragées dans les disciplines relevant des spécialités de la Maison Française et de l'Université d'Oxford : histoire, histoire des sciences, sciences politiques, littérature, philosophie ou études classiques. L'ouverture à d'autres disciplines de sciences sociales est également souhaitée. Une intégration des étudiants à certains des programmes de la Maison Française pourra être recherchée : étude de la modernité - littérature, histoire, philosophie des XVII<sup>ème</sup> - XVIII<sup>ème</sup> siècles - nation et mondialisation, histoire des sciences européennes.

Pour tout renseignement complémentaire, il est conseillé de s'adresser à la Chancellerie des universités de Paris – Division de l'administration de la Chancellerie – Bureau des marchés et des prix, soit par téléphone au 01 40 46 21 17, soit par courriel : [prix.chancellerie@ac-paris.fr](mailto:prix.chancellerie@ac-paris.fr) ou de consulter la rubrique Recherche du site de la Maison Française d'Oxford et sur le site de la Sorbonne [www.sorbonne.fr](http://www.sorbonne.fr) dans la rubrique « Maison d'Oxford ».

Les universités doivent faire parvenir les dossiers de candidatures complets à la Division de la Chancellerie des universités de Paris - 47, rue des écoles 75230 - Paris cedex 05 - **avant le 31 mai 2013**, délai impératif. Ceux-ci doivent comprendre :

- le projet de recherche (15 à 20 pages maximum),
- le curriculum vitæ du candidat,
- une lettre de recommandation du directeur de thèse et toute lettre de recommandation de personnalités attestant la valeur universitaire des travaux de recherches présentés.
- une attestation d'inscription en thèse pour l'année en cours,
- les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques permettant de joindre le candidat.



Marie-Laure COQUELET